



45^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Genève, 14 septembre au 6 octobre 2020

Point 10: Dialogue renforcé sur le rapport de la Haute-Commissaire sur la RDC et le rapport final des experts sur le Kasai

Madame la présidente,

Le Bureau International Catholique de l'enfance (BICE) et ses organisations membres de l'Est de République démocratique du Congo le Groupe des Hommes Voués au Développement Intercommunautaire (GHODI) et le Programme d'Encadrement des Enfants de la Rue (PEDER) remercient la Haute-Commissaire pour son rapport sur la situation des droits de l'homme en RDC et souhaitent attirer l'attention sur les problématiques liées aux droits de l'enfant.

En août 2020, dans la Province du Nord-Kivu, dans le territoire de Massisi, deux enfants écoliers ont été tués et deux autres blessés dans un centre d'examen scolaires alors qu'ils y passaient leur examen de fin de cycle primaire. D'autres enfants ont été violés.

Dans la Province du Sud-Kivu, plus de 700 lycéens et leurs enseignants ont été pris pour cible dans les affrontements entre groupes armés.

Dans ces Provinces de l'Est du pays, des écoles sont souvent la cible des affrontements entre groupes armés.

L'UNICEF estime que 10 centres de santé ont été pillés et rendus inutilisables, tandis que 18 autres ont été abandonnés par le personnel médical fuyant la violence. Au moins 28 écoles ont été pillées ou endommagées en décembre 2019 et n'ont pas été reconstruites depuis, laissant des milliers d'enfants sans endroit pour étudier. Parmi les déplacements forcés provoqués, on dénombre 7.500 enfants de moins de 5 ans, de plus de 1.500 femmes enceintes auxquels s'ajoutent des milliers d'enfants en âge de scolarité qui ont été forcés de fuir notamment les villages des Territoires d'Uvira, de Fizi et de Mwenga depuis mai 2020 en raison de l'intensification des conflits qui ont anéanti les moyens de subsistance de milliers de personnes.

Ces enfants déplacés internes ont besoin en urgence de nourriture, d'abris, d'assistance en matière de santé et d'éducation.

Nos organisations appellent :

- 1. Les autorités provinciales du Nord et Sud Kivu et nationales congolaises à passer de l'indignation à l'action avec des mesures de protection renforcées des populations civiles, des écoles et des centres de santé, à rendre effective l'éducation primaire gratuite, à lutter contre l'impunité en poursuivant les auteurs de ces attaques et de ces viols ;**
- 2. Les services de la MONUSCO à renforcer la sécurité autour des écoles et centres de santé, notamment par des patrouilles régulières ;**
- 3. La Division des Droits de l'Homme de la MONUSCO à consacrer une étude spécifique aux obstacles à l'accès à l'éducation dans les Provinces de l'Est ;**
- 4. L'UNICEF à soutenir les autorités provinciales des deux Kivu à mettre en œuvre leur plans d'action relatifs à la prise en charge des enfants forcés d'abandonner l'école à travers la formation professionnelle et l'aide à l'installation des enfants formés.**

Merci Madame la Présidente